

Séminaire

Histoire du droit et conservation du patrimoine

Séance n°3:

**Jeudi 27 novembre 2025, 17h
salle 445**

Avec Étienne Lamarche

Maître de conférences en Histoire du droit et des institutions
Université Paris Nanterre
CHAD – Centre d'Histoire et d'Anthropologie du droit

Les usages du droit dans les communautés utopiques aux États-Unis (1843-1878)



Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les doctrines socialistes — parfois qualifiées d'utopiques — d'Étienne Cabet (1788-1856) et de Charles Fourier (1772-1837) font l'objet d'applications au sein de communautés intentionnelles. Celles-ci, situées pour la plupart aux États-Unis d'Amérique, doivent remplir deux missions. La première est de réaliser, dans un cadre d'abord restreint, les systèmes d'organisation sociale prônés par ces auteurs et de permettre à ceux qui le désirent de vivre en socialistes. Le second est de prouver la faisabilité et le caractère désirable de ces systèmes, première étape d'une stratégie de réalisation mondiale basée sur la libre adoption généralisée de ces doctrines. Cette thèse s'appuie sur un échantillon de quatre de ces communautés afin d'étudier ces expériences au prisme du droit, cœur de la stratégie réalisatrice des fouriéristes et des icariens.

Étienne Lamarche viendra expliquer comment, aux fins de faire émerger une alternative à l'ordre juridique étasunien, première pierre d'un mouvement de transformation légale du droit et de l'État, ces communautés respectent et utilisent le droit étatique, espérant ainsi bénéficier de la tolérance et de la reconnaissance des institutions étasuniennes.

Entrée libre